

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. La Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitanie@dpo@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [in](#)



COMMUNE DE SAINTE-ANASTASIE

110, rue de l'Hôtel de Ville
30190 Sainte-Anastasie
04 30 06 52 00
mairie@sainte-anastasie.fr
www.sainte-anastasie.fr



ASSOCIATION "2022, ABSIDE & CO"

10, Lot des Oliviers
Russan
30190 Sainte-Anastasie
06 20 95 64 93
a.l.bechard@free.fr

► Nos partenaires



FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église de Russan à Sainte-Anastasie

Gard



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Participons à la restauration de l'église de Russan

◆ LE PROJET

Des dégradations avancées ont été constatées sur les enduits et les peintures. Le bâtiment conserve une humidité conséquente suite à la réalisation d'une dalle en béton qui emprisonne l'humidité et qui remonte par les murs.

Les travaux consisteront à :

- mettre l'église hors d'eau (réfection de la toiture, des façades et reprise du drainage),
- démolir le dallage en béton et retrouver le sol d'origine,
- puis à restaurer l'intérieur (menuiserie, vitraux, mobilier)

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au coeur du hameau de Russan, cette église a été construite en 1681, avec l'accord de l'évêque d'Uzès.

L'église a conservé ses décors du XIXe siècle et des restes de décors du XVIIe siècle. L'essentiel du décor est d'inspiration néo-classique.

L'église contient un grand tableau du peintre Xavier Sigalon daté de 1807 et classé Monument Historique. Ce dernier a été restauré et il est exposé pour l'instant à la mairie.

Construction à nef unique avec deux chapelles formant un transept, elle est couverte d'une voûte en berceau soutenue par un doubleau. Un clocher-mur coiffé d'un fronton courbe a été édifié en 1830 à la place de l'ancien.

◆ LA MOBILISATION

L'association "2022, Absides & Co" se mobilise pour son église et a déjà mené plusieurs animations autour de l'église : journées du Patrimoine, réalisation d'une crèche, organisation d'un concert au profit de l'église au prieruré Saint-Nicolas, etc.

De nouvelles animations sont prévues pour animer la collecte.

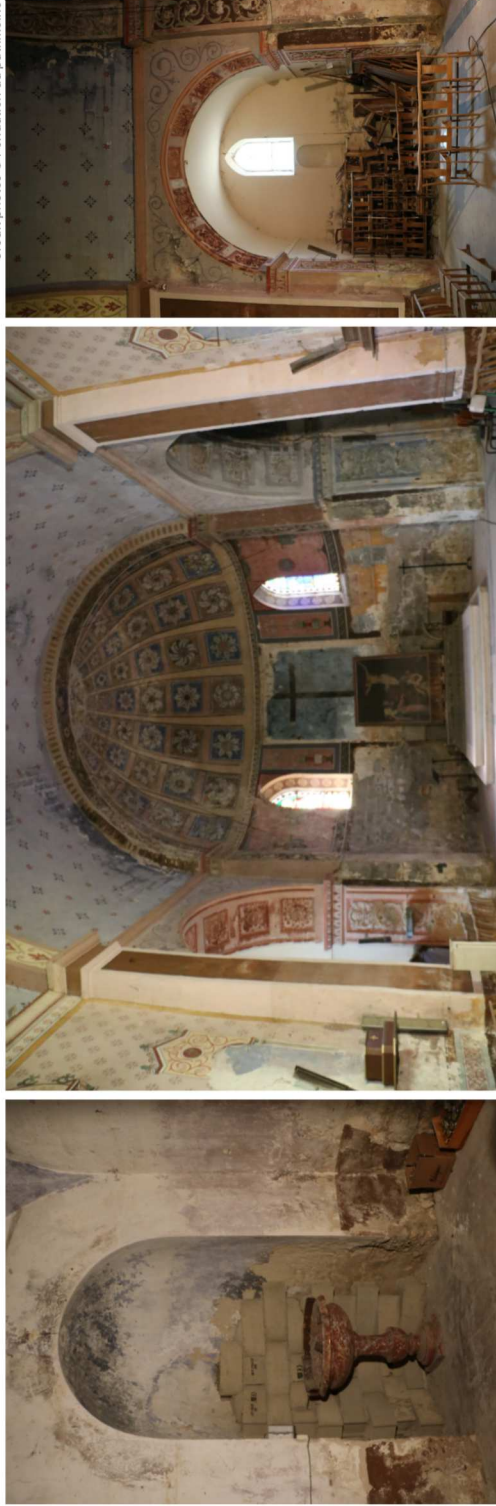
L'association souhaite réaliser ces travaux pour permettre à l'église de poursuivre sa fonction culturelle, mais aussi pour lui donner aussi une fonction culturelle.

Montant des travaux 1 205 156

Objectif de collecte 15 000 €

Début des travaux 2024

Credit photos © Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église de Russan à Sainte-Anastasie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79788

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église de Russan à Sainte-Anastasie

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre